**Zeitschrift:** Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

**Herausgeber:** Société suisse des traditions populaires

**Band:** 48 (1958)

**Artikel:** Mœurs fribourgeoises d'autrefois (Lac)

**Autor:** Helfer, Edouard

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1005534

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En hiver, on y met un bon fagot le soir et un le matin; et même, s'il fait particulièrement froid, on y mettra encore un fagot au cours de la journée. Après quoi, pour ne rien laisser perdre, une fois le fagot brûlé et la braise poussée bien à fond (afin qu'elle soit le plus efficace possible pour chauffer la chambre), on met sécher dans la bouche du fourneau le fagot prochain ou le bois de feu. Mais il faut veiller à ce que la chètchya ainsi placée ne brûle pas. Ce n'est pas toujours si facile. Aussi l'opération est-elle confiée habituellement à une grande personne ou à un enfant de confiance!

# Mœurs fribourgeoises d'autrefois (Lac)

par Edouard Helfer, Lausanne

Notre voisin, un ouvrier-jardinier, avait 8 enfants et il gagnait frs. 2.50 par jour. Il est vrai qu'à l'époque, vers 1890, une miche de pain de 4 kgs coûtait 60 centimes et le reste à l'avenant. Mais que sont 4 kgs de pain pour des gosses dont l'aîné avait 15 ans? Le père, au surplus, n'avait souvent pas de travail en hiver et il n'y avait pas l'assurance-chômage. Il arrivait alors, que le pain même manquait sur la table. Ne parlons pas de la viande qu'on ne voyait qu'une fois par semaine. Encore n'était-ce que du deuxième ou du troisième choix. Et c'est du petit-lait qu'on servait aux gosses, car il coûtait moins cher . . .

A cette époque, les enfants de la petite cité de Morat devaient payer auxmêmes le matériel scolaire. On se débrouillait alors comme on pouvait et le plus souvent les moins fortunés ou plutôt les plus pauvres, rachetaient les livres de leurs aînés passant dans une classe supérieure.

Le petit tableau plutôt sombre qui précède, doit mieux éclairer ce qui va suivre.

De tout temps on plaçait chez des paysans des personnes des deux sexes âgées et pauvres qui n'avaient ni foyer ni situation. Parfois, les autorités devaient payer une pension lors même que ces pauvres bougres étaient astreints à travailler durement. On plaçait également les enfants de familles nombreuses et pauvres à la campagne, durant les longues vacances de l'été. Les deux aînés de notre ouvrier-jardinier, âgés de 14 et 13 ans, subirent ce sort et c'est l'aîné, François, qui nous a narré comment cela s'est passé.

Donnons-lui la parole:

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que je me suis rendu dans la modeste ferme du village voisin pour y passer les deux mois de vacances scolaires. J'avais peur de n'être pas assez fort et de ne pas supporter les durs travaux. Mais enfin, je me suis présenté un dimanche soir au patron, un vieux célibataire bourru, dont la sœur tenait le ménage. On me logea dans un local à deux lits, situé aux combles, droit sous les tuiles. Le second lit était occupé

par un vieillard bossu qui bégayait et que les autorités de la ville voisine y avaient placé. Pas d'armoire dans la pièce; les habits étaient accrochés aux poutres ou traînaient sur un vieux bahut tout vermoulu. Une lucarne poussiéreuse laissait entrer un peu de jour. Le soir, une seule bougie fixée par des clous sur une planchette, servait d'éclairage.

Au souper, ce premier dimanche, le patron fit une courte prière. On nous servit une assiette de soupe, des «rösti» avec des pommes séchées, suivis d'une tasse de café au lait et d'une petit bout de fromage. Une lampe à pétrole dispensait un assez faible éclairage. Puis, la sœur du patron vida sur la table des pommes de terre cuites, que tout le monde se mit à éplucher. Elles étaient destinées aux repas du lendemain. Le vieux domestique, les mains déformées par le rhumatisme, n'avançait que lentement dans sa besogne. A tout moment le patron lui criait : «Allons Joseph, dépêche-toi, tu t'endors!» Joseph, connaissant le maître, se contentait de grogner quelque chose et continuait paisiblement son travail. Mais moi, j'étais blessé au plus profond de mon cœur du peu d'égards qu'on avait pour le pauvre estropié.

Après une courte sieste devant la maison, tout le monde alla se coucher. Je fus désagréablement surpris de constater qu'au lieu d'un matelas, il y avait un long sac de feuilles sèches en guise de couchette. C'est ainsi que j'ai été obligé de garder mon pantalon pour pouvoir dormir.

A 4½ heures du matin, le patron nous réveilla. Pour se laver, il fallait aller à la fontaine devant la maison, où était suspendu un simple linge de toilette pour le domestique et moi-même. Le paysan se mit à traire les vaches, tandis que le domestique et moi allions faucher de l'herbe à une certaine distance du village. J'ai appris ainsi, tant bien que mal, à manier la faux. Le cheval, âgé de près de vingt ans, connaissait le chemin. On n'avait pas besoin de le guider. Lorsqu'il s'agissait de ramener des chars de foin ou de blé, on lui adjoignait un bœuf. Tout seul, il serait resté en panne, le pauvre vieux! A 6 heures, le petit déjeuner avec café au lait, pain et une grande platée de «rösti». Puis, on menait le lait à la laiterie, la boille placée sur un petit char tiré par le chien de garde, et on ramenait du petit-lait pour les porcs. Il fallait parfois faire d'assez longs parcours à pied pour exécuter les travaux des champs. Lors de ma présence on s'occupait des foins et comme on était peu de monde, le patron était toujours derrière nous. Cela me pesait, car je n'étais nullement habitué à ces lourds travaux. A 9 heures, on nous servait du pain et du thé et à 11 1/2 heures on dînait, le plus souvent avec du lard, des légumes du jardin et naturellement des pommes de terre en veux-tu, en voilà! On faisait une heure de sieste et le pauvre Joseph en profitait pour se coucher sous un arbre. Je le pris tout de suite en affection, car il me faisait pitié. Avec ses 70 ans et malgré son piteux état physique, il devait travailler comme un forcené. Le patron, homme sans cœur, lui donnait parfois des tapes sur sa bosse avec un manche d'outil, afin de le faire travailler plus vite. J'ai compris alors sa révolte et le regard méchant qu'il lui lançait.

Un jour, le paysan nous annonça qu'il irait vendre deux jeunes bœufs à la foire de Fribourg. Je dus l'accompagner pour faire avancer plus rapidement les bêtes, car nous nous y rendions à pied. La marche dura plus de 2 heures. Du pain et un saucisson constituèrent l'entretien pour moi, pris sur la place du marché, tandis que le patron alla manger au restaurant. Les bœufs vendus, nous rentrâmes heureusement en chemin de fer. Le prix de vente était de 400 francs la paire.

Comme lecture, il n'y avait dans la maison que le journal de la région, l'indispensable almanach, la bible et la feuille religieuse d'une secte. Joseph, étant presbyte et ne possédant pas de lunettes, écoutait la lecture que faisait parfois la patronne le soir, ou le dimanche après-midi.

Une fois par quinzaine, la patronne cuisait le pain au four communal. C'était alors jour de fête, car elle fabriquait en même temps des gâteaux de toutes sortes, selon l'ancienne mode. Il y en avait au fromage, aux épinards, aux oignons, au vin, à la crême, etc. et suffisamment pour plusieurs jours. Cela nous changeait agréablement de l'éternel lard fumé . . . . .

Le dimanche, il y avait du bouilli avec des choux ou des haricots: un régal. Parfois, nous en mangions également la semaine du fait que lorsqu'un paysan devait abattre une bête pour une cause ou une autre, tout le village avait l'obligation de prendre une certaine quantité de viande. Cette solidarité était utile et bienfaisante. Un crieur avec sa clochette annonçait la chose au village, comme il annonçait également d'autres événements devant être portés à la connaissance de tout le monde.

Les habitants du village étaient très superstitieux. En cas de maladie, tant des personnes que des bêtes, on employait des remèdes qui tenaient souvent autant de la sorcellerie que de la pharmacie. On préparait des breuvages impossibles en y mêlant des poudres d'insectes, de l'urine et des ingrédients recommandés par une bonne vieille femme. Un jour que le cheval était blessé à une jambe, elle conseilla de poser telle nuit un emplâtre sur le pied d'une chaise au nom du ciel, en assurant que la bête serait guérie. En présence de l'insuccès, elle prétexta le manque de foi des habitants de la maison. Et ainsi de suite. Les tisanes, le marc de café, la gentiane, formaient les remèdes habituels. Il est vrai qu'à cette époque il n'y avait pas autant de médecins qu'actuellement et ceux-ci se déplaçaient à cheval ou en voiture. Quand ils étaient surchargés de travail, ils retardaient la visite de deux ou trois jours. Le téléphone n'existait pas encore. Aujourd'hui, nous appelons cela le bon vieux temps!

Notre paysan et sa sœur appartenaient à une secte religieuse, comme beaucoup d'habitants du village. Le manque d'église y était pour quelque chose, car celle-ci se trouvait au chef-lieu, à une heure de distance. Un prédicateur officiait souvent le soir dans l'une ou l'autre ferme et également le dimanche après-midi, en présence de beaucoup de personnes. Les non sectaires les traitaient de mômiers. Le prédicateur présidait également aux mariages et aux ensevelissements. On ne m'obligeait pas à assister aux réunions du soir. Je préférais aller me coucher.

J'ai été heureux, au bout de ces deux mois de «vacances», de rentrer à la maison. J'avais maigri de 5 kgs. Mais j'avais appris à connaître d'autres gens et d'autres mœurs, ainsi que la vie dure des paysans.»

Ainsi parla François, bien des années après ces événements et son récit fit sur nous une profonde impression.

# Noté pour vous

## Jeu d'enfants

Sous la signature de Puck – pseudonyme d'une femme de lettres genevoise bien connue –, le «Journal de Genève» a publié, le 4 octobre 1957, un écho où il est question d'un jeu d'enfants: le son. Ce jeu était organisé à l'occasion de grands goûters qui réunissaient les enfants de la haute société genevoise.

Voici comment les choses se passaient:

«Il y avait une table immense et, sur cette table, des tas pointus de son, dorés et bien lisses. A chacun son tas. C'était votre propriété, votre bien particulier, que vous étiez maître de fouiller selon votre rythme propre, avec lenteur ou brusquerie, impatience ou extase. On y trouvait des merveilles: taille-crayons, gommes, bonbons, poupées minuscules, animaux grands comme l'ongle ...»

Et plus loin, Puck ajoute:

«Le jeu du son a toujours ses adeptes. Vieille tradition genevoise, il a survécu au progrès et à la nécessité des économies, plus heureux que ces cygnes en crème qui régnaient, ailes gonflées, sur les goûters d'autrefois ...»

Variante qui m'a été signalée: parfois, un seul tas de son était placé sur la table. Dans ce cas, chaque enfant se voyait attribuer un secteur bien déterminé où il conduisait ses fouilles à son gré. Si, d'aventure, le jouet qu'il découvrait n'était pas tout à fait de son goût, il lui restait la ressource de rechercher un camarade, placé dans une situation semblable à la sienne, pour procéder à un échange qui réjouissait chacun.

J.T.